

Marseille Lyon Toulouse AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 19 - Samedi 8 Mai 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

Au "Journal Officiel" CHEF DU GOUVERNEMENT RECHERCHE ET CONSTATATION DES INFRACTIONS AUX DÉCISIONS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Le chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'Information.
Vu la loi du 16 août 1930 concernant l'organisation provisoire de la production industrielle.

Arrête :
Sont qualifiés pour procéder à la recherche et à la constatation des infractions aux décisions du comité d'organisation de l'industrie cinématographique les personnes commissionnées à cet effet par le ministre secrétaire d'Etat à l'Information ou par le directeur général de la cinématographie nationale, agissant par délégation du ministre.

Peuvent être commissionnées :
1° Des agents du comité d'organisation de l'industrie cinématographique ;
2° Des experts comptables ou comptables agréés inscrits au tableau de l'ordre ;
3° Des experts techniques pour certaines missions spéciales.

Ces personnes sont tenues au secret professionnel sous les peines prévues à l'article 378 du code pénal. Elles prêtent serment devant le tribunal civil de leur résidence.

Les agents de contrôle sont assimilés aux fonctionnaires publics pour l'application des articles 177 à 179 du code pénal. Ils sont rémunérés par le comité d'organisation de l'industrie cinématographique.

Art. 2. — Sur justification de leur qualité, au moyen de la commission délivrée par le ministre secrétaire d'Etat à l'Information ou son délégué, les contrôleurs ont entrée dans toutes les salles de projection cinématographique, dans tous les ateliers, magasins, dépôts, bureaux et autres locaux, bureaux, locaux des entreprises qu'ils sont chargés de surveiller.
Pour l'accomplissement de leur mission, ils peuvent demander communication sur place de tous documents et pièces et ils sont en droit d'exiger toute l'aide et toutes les explications qu'ils jugent utiles.

Art. 3. — Les contrôleurs qui relèvent une infraction peuvent, soit dresser procès-verbal immédiatement, inviter l'intéressé à le signer et lui en remettre un exemplaire, soit aviser simplement l'intéressé de leur intention de dresser procès-verbal.
Dans ce dernier cas, le comité notifie le procès-verbal à l'intéressé par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai d'un mois à dater du jour du contrôle.

L'intéressé jouit d'un délai de quinze jours à compter de la remise du procès-verbal ou de la présentation de la lettre recommandée de notification, pour envoyer ses explications au comité par lettre recommandée avec accusé de réception. Le procès-verbal et la lettre de notification doivent rappeler, à peine de nullité, le délai accordé à l'intéressé pour exercer son droit de défense.
Lorsque les investigations du contrôleur viennent à porter sur des secrets de fabrication ou des inventions non bre-

vetés, le contrôleur doit, si la demande lui en est faite par l'intéressé, donner acte de cette demande par écrit et garder le secret à l'égard du comité. Si une infraction a été relevée, le procès-verbal est transmis directement au commissaire du Gouvernement ; celui-ci procède, si besoin est, à la notification prévue au deuxième alinéa ci-dessus et les intéressés doivent lui envoyer leurs explications dans les conditions fixées à l'alinéa précédent.

Art. 4. — La mise en application du présent arrêté fera l'objet d'une décision réglementaire du comité d'organisation de l'industrie cinématographique, toute infraction à cette décision sera punie des sanctions prévues à l'article 7 de la loi du 16 août 1930.

Fait à Vichy, le 15 avril 1943.
Pierre LAVAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

Film interdit : « Terre promise ».

Film interdit aux mineurs de 16 ans : « Le Chant de l'Exilé ».

Pour cette catégorie de films, les distributeurs de salles doivent obligatoirement porter, de manière apparente, sur toute la publicité (panneaux-reclames, prospectus, programmes, etc...) la mention « Mineurs de moins de 16 ans non admis ».

P. le directeur général de la Cinématographie Nationale et P. O. :
R. CANTAGREL

C. O. I. C.

DEUX RÉUNIONS IMPORTANTES À MARSEILLE

Deux importantes réunions se sont tenues au moyen de la commission déléguée par le ministre secrétaire d'Etat à l'Information ou son délégué, les contrôleurs ont entrée dans toutes les salles de projection cinématographique, dans tous les ateliers, magasins, dépôts, bureaux et autres locaux, bureaux, locaux des entreprises qu'ils sont chargés de surveiller.

La première de ces réunions groupait, le matin, à 11 heures, au siège du C.O.I.C. l'ensemble des « distributeurs » de Marseille ; elle avait, entre autres objets, d'étudier les problèmes soulevés par les dernières réductions sur la consommation de l'électricité et d'étudier les répercussions que ne manqueraient pas d'avoir la séparation en plusieurs zones de la région de Marseille.

La deuxième réunion se tint au Roxy et réunissait un très grand nombre d'exploitants de la région. La séance fut ouverte par M. Beaudard, délégué des exploitants, qui rendit compte de son activité depuis juillet 1942. Plusieurs directeurs prirent ensuite la parole pour exposer leur point de vue sur différents problèmes et poser quelques questions à M. Alexis Thomas. La réunion se termina par un exposé complet et très clair de M. Alexis Thomas sur la situation ; il fit part, également, à ses auditeurs, de la nature de quelques décisions du C.O.I.C. susceptibles d'être prises dans un avenir proche.

COURS D'OPÉRATEURS
PROJECTIONNISTES

EN RAISON DE LA RÉGLEMENTATION DUE AUX NOUVELLES RESTRICTIONS D'ÉLECTRICITÉ LES COURS D'OPÉRATEURS PROJECTIONNISTES SONT PROVISOIREMENT SUPPRIMÉS.

SINISTRES PAR SUITE D'ACTES DE GUERRE

Le Service Juridique du C. O. I. C. communique :
Il est rappelé à tous les ressortissants victimes de bombardement ou de tout autre acte de guerre (salles sinistrées, copies détruites) qu'ils doivent se faire connaître au Service Juridique du C. O. I. C. (92, Champs-Élysées) et envoyer dans les quinze jours qui suivent le sinistre un exemplaire de déclaration de sinistre à la Direction Générale de la Cinématographie Nationale (7, avenue de Messine), qui tient à leur disposition des formules.

Nos ressortissants de province devront, en outre, faire parvenir un autre exemplaire de ces mêmes formules au Service Régional du Commissariat à la Reconstruction.

JOUR DE FERMETURE DES SALLES DE CINÉMA

A compter du 12 mai 1943, MM. les Directeurs de la ville de Marseille devront obligatoirement fermer leur établissement le jour qui leur est indiqué ci-dessous :

CANEBIÈRE ET CENTRE :
Le mardi : Capitole, Studio, Noailles, Etolie, Cinéac, Cinévoq, Ecran, Rialto, Rex, Star.
Le vendredi : Odéon, Club, Pathé-Palace, Caméra, Variétés, Phocac, Majestic, Hollywood, Comédia, Central, QUARTIER BELSUNCE :
Le mardi : Alcazar, Collibri.
Le vendredi : Cluacq Provençal, Roxy, LES CHARTRÉUX :
Le mardi : Madeleine, Mondial, Veltel.

Le vendredi : Artistie, Lux.

LA PLAINE :
Le mardi : La Plaine, Floréor.

Le vendredi : Le Clave, Le Mondial.

CASTELLANE :
Le mardi : César, Eldorado.

Le vendredi : Châtelet, Prado.

VAUBAN-BOMPARD :
Le mardi : Clac-Vox, Forum, Impérial.

Le vendredi : Vauban, Bompard.

SAINT-LAZARE-BELLE-DE-MAI :
Le mardi : National, Gypris, Saint-Gabriel.

Le vendredi : Saint-Lazare, Chic, Le Canet.

QUARTIER PORT-JOLIETTE :
Le mardi : Lacydon, Lénche, Provençal.

Le vendredi : Novelty, Petit-Palace, MONTÉE SAINT-ANTOINE ET SAINT-LOUIS :

Le mardi : Oddo, Idéal.

Le vendredi : Le Piazza, Casino Saint-Louis.

QUARTIER SAINT-ANTOINE :
Le mardi : Le Ritz, Régent.

Le vendredi : Lido.

L'ESTIACQUE - SAINT-HENRI :
Le mardi : Alhambra, Casino Saint-Henri, Cosmos.

Le vendredi : Splendid Saint-André, Artistica, Rio.

SAINT-JUST, MONTLIVET, SAINT-JEROME :
Le mardi : Lido, Trianon.

Le vendredi : Magic.

SAINT-BARNABE :
Le mardi : Floréal.

Le vendredi : Cinéo.

CAPELETTE :
Le mardi : Royal, Régina.

Le vendredi : Tivoli, Paris-Ciné.

SAINT-LOUP, LA POMME, SAINT-MARCEL

Le mardi : Casino Saint-Loup, Régence Saint-Marcel.

Le vendredi : Modern La Pomme, VIEILLE-CHAPELLE, MONTREDON, MAZARGUES :

Le mardi : Impéria, Casino.

Le vendredi : Familial.

Le chef de centre : J. DOMINIQUE.

SECOURS

La Commission des Œuvres Sociales, dans sa séance du 15 avril a examiné les cas qui lui avaient été signalés et a distribué une somme globale de 14.500 francs entre les intéressés.

COLONIES DE VACANCES

Malgré plusieurs avis parus dans les journaux corporatifs, la plupart des distributeurs et directeurs de salles n'ont pas cru devoir adresser encore la liste des enfants que leur personnel désirerait envoyer passer un mois à la campagne ou à la montagne. Cette liste devait être close le 30 avril.

Le service des Œuvres sociales, en vue de la santé des enfants de la corporation, consent à reporter le délai fixé au 15 mai inclus. Passé cette date, aucune demande ne sera acceptée.

COOPERATIVE

Le Service des Œuvres sociales informe les membres affiliés à la Coopérative que les heures de distribution sont les suivantes : de 8 heures à 12 h. 30 : Petit-Marseillais, 25, cours du Vieux-Port, tous les jeudis.

13^e LISTE DE SOUSCRIPTION S.O.G.E.C. à Marseille, 10.000 fr. :

M. Suau, à Saut, 100 fr. ; M. Boissin, Casino et Alhambra, à Bagnoles-sur-Orne, 500 fr. ; M. Sacaze, à Vingrau, 100 fr. ; M. Pélassier, à la Calmette, 100 fr. ; M. Uctani, représentant, 100 fr. ; total : 10.900 fr. Total des listes précédentes : 99.797,30. Total à ce jour, 110.697,30.

NOS CONFRÈRES ÉCRIVAINS

À propos de « Goupi Mains-Rouges », Arthur Hoérée écrit dans « Comœdia » :

« Jacques Becker en est presque à ses débuts. Après « L'Or du Cratobal », il tourne « Dernier Atout », dont la vivacité, la fermeté dans la conduite de l'action avait frappé. Et voici « Goupi Mains-Rouges » qui, après des promesses, certes substantielles, nous apporte l'œuvre de choix. Coup d'essai qui est un coup de maître. La distance est grande qui sépare ces deux derniers films, et les genres sont à l'opposé. Pareille réussite est le signe d'un grand talent, d'un authentique tempérament de cinéaste. »

« Ajoutons qu'il sait conduire une scène, faire jouer ses acteurs, intégrer le détail à l'ensemble, maintenir le rythme général de l'action et créer une atmosphère, ici saisissante. Le style photographique est adéquat au sujet, haut en relief. »

(« Comœdia », du 24 avril.)

UNE JEUNE FILLE QUI A DE LA CHANCE

De tous temps, il a été convenu que les artistes dont la gloire est déjà bien acquise s'emploient à lancer des jeunes qui, eux, ont encore besoin d'être épaulés, d'être aidés pour arriver à s'imposer aussi bien au public qu'aux professionnels. Tout dernièrement encore, n'avons-nous pas vu Maurice Chevalier lancer une inconnue et Albert Préjean s'occuper sérieusement de la carrière de Lysiane Rey ? Aujourd'hui, une autre toute jeune fille, ravissante et séduisante, a la chance d'avoir attiré sur elle l'attention d'un artiste célèbre. Il s'agit de Lila Vietti, jeune Corse pleine de talent et d'une beauté grecque, à laquelle s'intéresse le grand Tino Rossi. Le célèbre ténor s'occupe sérieusement de l'avenir artistique de sa compatriote et on verra les débuts de cette nouvelle étoile dans « Le Chant de l'Exilé », le nouveau film de Tino Rossi que l'on va bientôt présenter au public.

« PATRICIA »

Avec la réalisation de Patricia, film dont nous pourrions prochainement juger de la valeur, Paul Mesnier a produit une bande qui allie à d'indéniables qualités spectaculaires une belle tenue morale.

Le sujet du film, basé sur une jolie idée, tend à nous prouver les joies de la famille et de la vie paysanne. Le personnage central de l'intrigue, dont l'action se passe en Normandie, est une vieille fille qui, lasse de vivre seule, adopte quatre jeunes orphelins qu'elle élèvera ainsi qu'une nièce abandonnée.

YVAN NOÉ EXPERIMENTE LUI-MÊME SES MÉTHODES DE RAPIDITÉ

« L'Homme-éclair », ainsi que l'a baptisé si justement un journaliste, vient de tourner à Paris, et comme tout ce qui concerne Yvan Noé, cela s'est décidé en deux minutes. Ayant appris que des studios étaient libres incessamment à Paris et ayant rassemblés ses acteurs en un tournemain, Yvan Noé décida de tourner là-bas les scènes de « La Cavalcade des Heures » avec Pauline Carton, Jacques Baumer, Charpin, Mady Berry, dont aucun ne pouvait quitter Paris en ce moment.

Après deux ou trois coups de téléphone, Yvan Noé prit ses assistants, script-girl, secrétaires par la main, et les voici dans le train, lutant eux aussi contre le temps pour pouvoir mener à bien les prochaines scènes de ce film qui aura bien été de bout en bout une « Cavalcade ».

Louise CARLETTI
Gabrielle DORZIAT
ALERME



PATRICIA

(Production S.P.C.)

« Belait-Journal »

annonce la présentation corporative à MARSEILLE au « CINÉAC » La Canebière, le 25 Mai à 15 heures très précises, de

Marie Martine

avec
Renée Saint-Gyr
Jules Berry
Saturnin Fabre

LYON
22, Rue de Condé
Franklin 08-43

MARSEILLE
103, Rue Thomas
National 23-62

TOULOUSE
10r. Claire Paulhac
TEL. 221-36

AGENCE
D'INFORMATION
CINÉGRAPHIQUE
de la Presse Française et Étrangère
(Hédomadaire)
Directeur : Marc PASCAL

Direction générale :
2, boulevard Baux
(Pointe-Rouge)
MARSEILLE
Tél. : Dragon 98-80
C. C. Postaux
Marc Pascal, 818-70 - Marseille

Direction de Lyon :
M. Luc Cauchon
88, rue Bontellier,
GRIGNY (Rhône)

Direction de Toulouse :
M. Roger Bruglière
10, Allée des Soupirs,
TOULOUSE

Abonnement : UN AN, 60 fr.
REPRODUCTION AUTORISÉE

Le Gérant : Marc PASCAL
Imprimerie : 170, La Canebière

SELECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES DU SUD-OUEST
TOULOUSE

L'HONORABLE CATHERINE

a réalisé au « GAUMONT-PALACE »
la plus grosse recette de toutes
les salles de TOULOUSE

Actuellement en grande exclusivité au « CAPITOLE » de Marseille

LA FEMME PERDUE

Le Film qui triomphe partout...

Pendant sa première exclusivité à Marseille

Mademoiselle Béatrice

a reçu du public un accueil enthousiaste

Ce que dit la presse :
« Un sujet très public. J'y ai pris beaucoup de plaisir. Je ne doute pas que ce film ait beaucoup de succès. » (Le mot d'ordre)
« Une création empreinte d'autant d'émotion que d'esprit. » (Marseille-Soir)

Actuellement à Marseille en grande exclusivité au « RIALTO »

LES AILES BLANCHES

le nouveau grand succès de
GABY MORLAY

Suzy DELAIR
Paul MEURISSE
GABRIELLO
dans

DEFENSE D'AIMER

Un film étourdissant
tourné d'après l'opérette « Yes »

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 19 - Samedi 8 Mai 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Traisième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLEMES DU JOUR

LES LEÇONS D'UN CONGRÈS

Le premier « Congrès du Film Documentaire », si heureusement imaginé et si remarquablement organisé par André Robert, animateur infatigable, vient de s'achever. Tous ceux qui ont participé ou simplement assisté à ses nombreuses manifestations en ont emporté une satisfaction sans restriction qui se comprend fort bien, car la qualité des films qui ont été projetés sur les différents écrans parisiens était telle que non seulement tous ceux qui, depuis longtemps, font confiance au « Documentaire » se sont vus confirmés dans leur foi, mais encore que les indifférents et les sceptiques eux-mêmes ont été conquis.

C'est évidemment là un premier résultat dont on ne saurait surestimer l'importance. Mais il ne faut pas que cet intérêt reste platonique : s'appuyant sur l'intérêt et la sympathie qu'il a suscités à Paris, le « Documentaire » doit s'imposer sur tous les écrans et y consolider la position qu'il s'y est faite. Il faut surtout que ceux des directeurs de salles qui ne l'acceptent que parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement comprennent qu'il peut être pour eux un élément de succès et de recettes. Il faut encore que les spectateurs qui, à en croire les directeurs, savent si bien faire connaître leurs goûts, n'hésitent pas à faire savoir à qui de droit qu'ils auraient plaisir à voir projeter sur les écrans auxquels ils sont fidèles les beaux et bons documentaires dont ils ont entendu parler. Il faut enfin que les « Documentaires » aient leur place sur les affiches comme ils l'ont sur les écrans. Il faut, en un mot, que le « Documentaire » ne soit plus traité en parent pauvre comme il l'est encore trop souvent par simple indifférence. Après avoir, pendant trois semaines, suscité un si vif intérêt dans la presse et dans la vie de Paris, après avoir si victorieusement prouvé sa vitalité, sa puissance, il ne doit pas retomber

dans l'ombre jusqu'au prochain Congrès auquel André Robert, bien sûr, pense déjà.

Et c'est ce qui ne manquerait pas d'arriver si la Province ne profitait pas du bruit qui vient d'être fait à Paris autour du « Documentaire ».

Quand, il y a quelques mois, André Robert est venu à Marseille pour y présenter « Sorlègue Exotique », nous nous étions demandé ici même pourquoi une grande ville comme Marseille n'aurait pas sa salle spécialisée dans la projection des « Documentaires ». Le succès fait en pleins Champs-Élysées à la salle « Arts, Sciences et Voyages » n'a-t-il pas de quoi attirer ? Cet exemple est-il donc si difficile à suivre ?

On comprend d'ailleurs que les directeurs qui ont lutté pour se faire une clientèle hésitent à courir une chance nouvelle en changeant le genre de leur établissement. Mais l'intérêt qu'il y aurait à ce que le « Documentaire » élargisse sa clientèle ne pourrait-il amener le C.O.I.C. à autoriser l'ouverture ici ou là de salles nouvelles dont l'activité serait copiée sur celle d'« Arts, Sciences et Voyages » ? A moins... à moins que l'on ne trouve plus simple et plus logique aussi de rendre à leur destination première qu'elles ont oubliées un certain nombre de salles éparées aussi bien en Province qu'à Paris... Car, enfin, n'est-ce pas pour projeter sur les écrans auxquels ils sont fidèles les beaux et bons documentaires dont ils ont entendu parler. Il faut enfin que les « Documentaires » aient leur place sur les affiches comme ils l'ont sur les écrans. Il faut, en un mot, que le « Documentaire » ne soit plus traité en parent pauvre comme il l'est encore trop souvent par simple indifférence. Après avoir, pendant trois semaines, suscité un si vif intérêt dans la presse et dans la vie de Paris, après avoir si victorieusement prouvé sa vitalité, sa puissance, il ne doit pas retomber

René JEANNE.

LUMIERE D'AUTOMNE

Un pâle soleil d'automne délaire les extérieurs de *Monsieur des Lourdes*. Cette lumière si délicate donne aux images du film réalisé par Pierre de Herain, d'après le célèbre roman de M. Alphonse de Chateaubriant, une douceur exquise et la seraine mélancolie des pages qui évoquent, magistralement, la vie du gentilhomme campagnard ressuscité par le grand acteur Constantin Rémy.

La scène capitale où s'opposent dans un « crescendo » dramatique le père et son fils prodigue, s'inscrit dans un paysage émouvant auquel s'accorde la silhouette d'une si noble simplicité de M. des Lourdes. Celle d'Anthime des Lourdes (Raymond Rouleau), étranger à ce pays qui est le sien, paraît d'une extravagance puérile : le dandy n'est qu'un misérable pantin dans ce décor impressionnant.

UNE HEUREUSE INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DES FILMS GAUMONT

La Société Marseillaise des Films Gaumont (anciennement les Films Marcel Pagnol) avait convié mardi dernier les représentants de la presse marseillaise à visiter la cantine qu'elle vient de créer à l'usage du personnel technique et artistique des studios de Marseille.

Avec une grande amabilité, M. Prévost, directeur général de la Société Marseillaise des Films Gaumont, fit les honneurs de cette très heureuse création.

Située sur le Prado, à peine à 300 mètres des studios, la nouvelle cantine compose un ensemble des plus plaisants, réalisé dans un cadre composé avec le meilleur goût par l'équipe de décoration des Studios. Plusieurs salles et deux agréables terrasses permettent de recevoir dans d'excellentes conditions tous les privilégiés qui ont accès à cette cantine. Le gérant, M. Berthomieu (rien à voir avec le metteur en scène), bien connu des véritables gourmets marseillais, sert des repas excellents et substantiels à sa nombreuse... et si heureuse clientèle... ceci — grâce aux larges sacrifices de la direction — à des prix imbattables : 12 francs pour les électriciens, les machinistes et les divers employés et ouvriers des studios ; un prix un peu plus élevé est demandé aux chefs techniciens et aux artistes.

Cette cantine — ce foyer plus exactement — met également à la disposition des ayants droit, différents jeux d'intérieurs et de plein air. Huit chambres sont également réservées aux acteurs et aux techniciens appelés à tourner aux studios de Marseille.

A la fin de cette visite, les journalistes eurent le plaisir de vider une coupe de champagne avec les réalisateurs et les interprètes de *Atout Cœur* dont les prises de vues se poursuivent actuellement aux studios de Marseille. Nos confrères purent ainsi bavarder longuement avec le metteur en scène Robert Vernay et avec quelques-uns de ses interprètes, dont Josseline Day, André Luguet, Jimmy Gaillard, Sylvette Sauge et Pierre Labry. Toute la chaude et sympathique atmosphère des Studios de Marseille se trouvait parfaitement recrée sur ce coin du Prado par la présence de Marcel Pagnol et par celle de ses collaborateurs de toujours : Charley, Plumet, Martinelli, Baze, Giordani, Royné qui, avec le chef-opérateur Victor Armentis, composent l'état-major de Robert Vernay pour la réalisation de *Atout Cœur*. Nous allions

Nos Informations...

PARIS

— Après avoir projeté durant plusieurs mois « Les Visiteurs du soir », le Madeleine tient un nouveau grand succès avec « Goupi Mains Rouges » qui est bien parti pour une longue et brillante carrière sur l'écran de cette salle d'exclusivité des boulevards.

— Tirée de l'œuvre délicate de Mistral, « Le Poème du Rhône », l'ansécide « La Légende d'Anglore » servirait de sujet à une future réalisation.

— Maurice Cam vient d'être définitivement choisi pour mettre en scène « L'He d'amour », le film que tournera Tino Rossi au mois de juin.

— Michèle Alfa, Saturnin Fabre, Maurice Schut et Thomy Bourdelle seront les principaux interprètes de « Jeannou », dont Léon Poirier se prépare à entreprendre la réalisation.

— Après avoir tourné les extérieurs de « Madame Clapain », dans la région de Mantes, région qu'il affectionne particulièrement, André Berthomieu vient de s'installer aux Studios des Batailles-Chaumont où il poursuit la réalisation de son nouveau film.

MARSEILLE

— Pierre Blanchar, qui vient de faire de remarquables débuts dans la mise en scène, réalisera en juin à Marseille « Un seul Amour », d'après Bazac, dialogue de Bernard Zimmer. Pierre Blanchar fera partie de la distribution de ce film, ainsi que Michelle Presle et Bernard Blier.

— Le Capitole nous offre cette semaine le film si attendu « La Femme perdue », avec Renée Saint-Cyr, Jean Murat et Roger Duchesne ; le Pathé Rex affiche une intéressante réalisation de Jean Choux « Port d'Attache » avec René Dary. Au Rialto, début de nouvelle grande exclusivité de ce théâtre : « Les Ailes blanches », nouveau succès pour Gaby Morlay, mais aussi pour Jacques Dumessil, Saturnin Fabre, Marcelle Génat, Jacqueline Bavier, Irène Corday, Lysiane Rey, etc. Le Studio et le Majestic offrent deux bons doublés : « Son fils » et « Pile malgré lui ».

— Nous avons appris que M. Held, directeur de l'Agence de Marseille d'Éclair-Journal, a été transporté le 11 mai en clinique pour subir d'urgence une intervention chirurgicale. Aux dernières nouvelles, nous apprenons que son état, après avoir été alarmant, est en nette amélioration. Nous souhaitons vivement à M. Held un prompt et complet rétablissement.

— Éclair-Journal présentera le 25 mai, à 15 heures, au Cinéma de la Canebrière, l'une de ses dernières productions, « Marie-Martine », avec Renée Saint-Cyr, Jules Berry et Saturnin Fabre. Nous souhaitons, qu'au plaisir de la projection d'un bon film viennent s'ajouter celui du complet rétablissement de M. Held marqué par sa présence à cette présentation.

oublier de citer encore notre ami Toé, le responsable de cette aimable réception.

TOULOUSE

— « La Minute des Variétés ». Sous cet heureux titre, chaque mercredi, à 13 h. 50, au poste de Radio-Toulouse II et sous l'initiative de M. André Agrimon, les auditeurs ont le plaisir d'entendre quelques commentaires et disques sur les films programmés, ainsi que l'annonce des programmes en cours dans cet établissement.

— La nouvelle production de Gaby Morlay, « Les Ailes blanches », qui s'annonce comme un des plus gros succès de ces derniers temps, effectuée en ce moment sans interruption sur l'écran du « Trianon-Palace ».

— Nous apprenons la mort récente de Mme Diomard, mère de M. Diomard, ancien directeur du Paris-Palace de Nice et du Plaza de Toulouse.

— Nous adressons à M. Diomard l'assurance de nos sympathies éternelles.

— L'Agence « France-Distribution » (Charles Palmade, directeur-gérant) qui était installée : 16, rue Sainte-Ursule, vient de transférer ses différents services au 16, rue Latérale-Raymond-IV, dans les locaux précédemment occupés par « Les Artistes Associés ». Rappelons que cette firme, qui est dirigée par le jeune et distingué animateur M. R. Treilles, distribue pour Toulouse et la Région : « L'Arlesienne », « Le Journal tombe à 5 heures », « Vacances payées », « Les deux Timides » et « Les Ailes blanches ». Prochainement, « France-Distribution » annonce la sortie de : « Goupi Mains Rouges », un des plus gros succès de la production française, ainsi que d'autres productions dont nous reparlerons en temps utile.

— Parmi les programmes projetés du 21 au 26 avril nous signalerons :

« Piepus », qui a connu un triomphal succès durant sa première semaine d'exclusivité aux Variétés, en totalisant 330.793 fr. fut maintenu une seconde semaine à l'affiche de cet établissement. « La bonne étoile », où Fernandé atteint les sommets du rire et de l'émo-tion et qui a totalisé en une semaine : 309.594 fr. est resté à l'affiche du Plaza.

« Leçon de chimie à 9 heures », avec Alda Valli, a réalisé une intéressante semaine en totalisant 214.428 fr. Sur l'écran du Trianon-Palace. Actuellement « Les Ailes blanches », scénario et mise en scène de Robert Péguy, remarquablement interprété par Gaby Morlay, commence sa brillante carrière.

Dans les salles de 2^e vision, nous citons : « Scandale à Vienne » (au Cinéma) qui totalisa en une semaine : 111.758 fr. et « Le Briseur de chaînes » (Aux Nouveautés) qui réalisa plus de 97.000 francs en une semaine.

— Nous apprenons que c'est le « Trianon-Palace », qui vient de retenir « Le Camion blanc », la nouvelle réalisation de Léo Joannon, dont toute la presse est unanime à vanter les qualités et les mérites. Cette intéressante bande verra en effet sous peu sa sortie en exclusivité sur l'écran de la coquette salle du boulevard de Strasbourg.

R. Bruguière.

Le 12 Mai au "Majestic-Studio" de Marseille

Midi Cinéma Location MARSEILLE

Midi Cinéma Location TOULOUSE

Louise Carletti
Gabrielle Dorziat
et Alerme
dans

PATRICIA

avec

Aimé Clariond, Maurice Esconde, Jean Servais
René Genin, Hubert de Mollet et Georges Grey

ALERME

Jean GALLAND
Georges ROLLIN
dans

L'Homme sans Nom

un film de Léon Mathot

Distribué par S. E. L. B. FILMS

LYON TOULOUSE BORDEAUX
32, Rue Grenette 21, Rue Maury 7, Rue Sagaller

Du mystère,
De l'amour,
De l'action

L'AFFAIRE STYX

avec Victor KOWA
Laura SOLARI
Marguerite SYRNO

MARSEILLE LYON TOULOUSE

A partir du 12 Mai à Marseille au tandem 'PATHE REX'

Madeleine RENAUD
Pierre BRASSEUR
Madeleine ROBINSON
Paul BERNARD
dans

LUMIERE D'ÉTÉ

film de Jean GREMILLON

scénario et dialogues de Jacques PREVERT et Pierre LAROCHE avec Georges MARCHAL - Marcel LEVESQUE et AIMOS

Elvire POPESCO
Henry GARAT
ANDREX
Micheline FRANCE
CARETTE
Marcel VALLEE
LOUVIGNY, etc.
dans

Fou d'Amour

une opérette d'Albert WILLEMETZ

De l'argent à gagner avec une reprise intéressante

NOUS LES GOSSSES

Grand Prix du Cinéma 1942

— Les films français suivants sont projetés actuellement sur les écrans de Budapest : « Orage », « Minuit Place Pigalle », « Paris-New-York », « Monsieur Bretonneau », « Les Nuits Moscovites », « Regain », « Elles étaient douze femmes », « Abus de confiance », « Prison sans barreaux », « La Fille du Puits », et « La Bataille ».

Un nouveau Narcisse

RELLYS
et
SUZANNE DEHELLY
dans

FEU NICOLAS

Une production A. D'AGUIAR

HÉLIOS-FILM MARSEILLE LYON-CINÉMA LYON